

PLUS-MIEUX DE TEMPS À L'ÉCOLE MATERNELLE

Chacun l'aura compris : l'enjeu de la nouvelle organisation du temps scolaire est clairement pédagogique. Il ne s'agit donc pas de plus de temps et plus d'activités, mais de **mieux** de temps et, par voie de conséquence, « **mieux** » d'activités scolaires pour **plus** de réussite.

La dimension partenariale, nécessaire, a mobilisé massivement tous les acteurs pour définir la meilleure articulation entre temps scolaire et temps périscolaire, au risque parfois de nous faire oublier l'essentiel. Il faut aujourd'hui le redire avec force : il s'agit prioritairement pour chaque enseignant de s'emparer de ce que les scientifiques nous disent des rythmes et des besoins du jeune enfant, pour mieux répartir et organiser les apprentissages sur le temps scolaire. Un regard sur l'organisation antérieure de notre temps scolaire suffit à montrer que cette réforme était nécessaire et qu'elle s'inscrit comme un élément déterminant de la Refondation de l'École.

Dans un [rapport de janvier 2010](#), l'Académie nationale de médecine soulignait que la désynchronisation des enfants, c'est-à-dire l'altération du fonctionnement de leur horloge biologique lorsque celle-ci n'est plus en phase avec les facteurs de l'environnement, entraîne fatigue et difficultés d'apprentissage.

Les chronobiologistes ont, quant à eux, formulé un certain nombre de préconisations, largement partagées lors de la concertation pour la refondation de l'École, dont certaines trouvent une spécificité une fois appliquées à l'école maternelle :

* **revenir à une semaine de quatre jours et demi, avec une priorité au mercredi matin scolarisé.** Il s'agit de [mieux répartir le travail scolaire](#) sur davantage de jours en évitant la rupture de rythme causée par un mercredi hors temps scolaire, ce type de rupture étant préjudiciable aux apprentissages des enfants.

[Suite page 4](#)

Éditorial

Le temps scolaire est désormais organisé pour tous les élèves autour de cinq matinées de classe. Ainsi mieux réparti dans la semaine, il doit permettre de mieux apprendre et favoriser la réussite.

À l'école maternelle, école des apprentissages premiers, la prise en compte des besoins du jeune enfant est nécessaire pour mieux adapter la succession et l'intensité cognitive des activités sur la journée. Pour ce faire, au-delà d'un allègement du temps, sans doute faut-il, repenser les contenus et garder à l'esprit ces mots d'Hubert MONTAGNER : « *Aucun enfant de l'école primaire ne peut être vigilant, attentif, réceptif et disponible pendant 5h30 de temps pédagogique* »

Les premières années de scolarisation constituent en quelque sorte les « fondations » de la Refondation. Je ne doute pas que cette lettre vous fournira des éléments permettant de construire des apprentissages premiers de qualité, auxquels chacun(e) d'entre nous est attaché(e).

Philippe CARRIÈRE

Inspecteur d'Académie
Directeur des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale

Rendez-vous

Exposition

Claude VIALLAT

27 février 2015 - 15 mai 2015
Chapelle de l'Oratoire Nantes
L'exposition retrace
le parcours de l'artiste,
de ses premières œuvres à
aujourd'hui.



11ème édition du salon
du livre jeunesse
en Erdre et Gesvres
26-27-28 et 29 mars 2015
Venez rencontrer auteurs et
éditeurs

Actualités

Scolarité des enfants de moins de trois ans

Rapport de l'Inspection Générale de l'Éducation Nationale
Juin 2014

Projet de programme et recommandations-École maternelle

Conseil Supérieur des programmes
Juillet 2014

Résultats de la consultation sur le projet de programme

Eduscol
Décembre 2014

Prochain numéro de la lettre trimestrielle
ÉCOLES MATERNELLES 44

Qu'est-ce qu'apprendre à l'école maternelle?
Mars 2015

Des pistes de réflexion pour...

Les récréations : le temps consacré à la récréation (15 à 30 minutes par demi-journée) pour jouer véritablement son rôle doit être éloigné de la demi-heure précédant la sortie des classes. Lorsque le temps de classe n'excède pas deux heures, la récréation n'est pas nécessaire. De fait, il n'y a pas lieu d'organiser une récréation après la sieste.

La sieste : les besoins physiologiques des tout jeunes enfants font qu'à l'école, les élèves de TPS et PS sont prioritairement concernés par ce temps.

En MS, on peut instaurer un temps de repos (environ 30 minutes) en début d'année, qui évoluera au fil de l'année dans sa durée et son organisation, en fonction des besoins repérés des élèves.

En GS, il n'y a plus de temps de repos organisé (et encore moins de sieste). On peut concevoir des activités plus calmes : écoutes de récits, écoutes musicales, lectures d'albums.

Pour aller plus loin : [document Repères \(DSDEN 44 – novembre 2011\)](#)

Les APC : Diverses possibilités se présentent :

- En début de matinée : cette possibilité est intéressante si l'on fixe l'heure d'entrée en classe à 9 heures.

- En fin de matinée : cela suppose une pause méridienne d'une durée de deux heures au moins (Cf. 1h30 de pause méridienne au minimum). Il ne serait pas judicieux de positionner les APC à ce moment dans le cas de matinées de trois heures trente de classe.

- En début d'après-midi à la suite de la pause méridienne : c'est le moment où les enfants ont besoin de se reposer (cf. chrono biologistes). De plus, cela ne permettrait pas à tous les élèves d'en bénéficier (notamment ceux qui font la sieste).

- En fin de journée, après la classe : privilégier un petit temps de pause avant de commencer.

Pour aller plus loin : [La réforme des rythmes scolaires \(document DSDEN 69\)](#) - [APC et langage \(document Eduscol - 2014\)](#)



Des expériences dans vos écoles

Cette rubrique vous est ouverte pour partager expériences de classe, d'école...

Cont@ct : Mission.Maternelle44@ac-nantes.fr

L'école primaire Victor Schoelcher à Fresnay en Retz est composée de cinq classes, dont deux classes maternelles en miroir multi-âges. Dès 2012, la réforme des rythmes s'est engagée dans un partenariat élargi (écoles – municipalité – parents – associations) en prenant le temps de la réflexion avant la mise en œuvre.

En dépit de cette anticipation, le démarrage à la rentrée 2013 fut un peu confus, les petits des deux écoles (privée et publique) étant regroupés à l'école publique vers 15h45 pour des activités encadrées par les ATSEM de l'école. La confusion était grande pour eux entre temps scolaire et périscolaire. La transition, le personnel, le matériel, les activités et les lieux n'étaient pas assez bien identifiés par tous.

Quelques ajustements ont donc été nécessaires pour harmoniser progressivement les rythmes de l'élève ET de l'enfant.

Cette année, le temps scolaire est de 5h15 (matin 3h30-pause méridienne 1h30-après-midi 1h45)

Les rythmes scolaires sont mieux équilibrés puisque nous sommes passés de 12h à 17h d'enseignement le matin sur 4,5 jours.

Cet allongement des matinées permet de prendre le temps de construire progressivement les apprentissages en lien avec les besoins de l'enfant.

Les rythmes périscolaires viennent assez naturellement poursuivre la journée de l'enfant en respectant ses besoins et envies. Chaque école reste maintenant dans ses locaux. Les petits sont avec leurs ATSEM (repères sécurisants). Le matériel est bien distinct. Les animateurs ont trouvé leur place. Il existe une grande souplesse quant au choix d'activités : contes, repos, jeux de société, jeux d'extérieur, baby gym, bricolage...

Une majorité d'enfants de l'école participent actuellement aux activités périscolaires en toute sérénité.

Contact : École primaire Victor SCHOELCHER - Fresnay en Retz
ce.0440545d@ac-nantes.fr



L'école maternelle Victor Hugo du Pouliguen est entrée dans les nouveaux rythmes à la rentrée scolaire 2014.

Par souci de régularité, toutes les journées sont identiques : des matinées de trois heures (8h45-11h-45) et des après-midis de deux heures quinze (13h30-15h45).

Cette nouvelle organisation a été pensée bien en amont avec tous les partenaires dans le souci de proposer aux enfants un dispositif qui tienne compte de leurs besoins. Ainsi, les 77 enfants de l'école maternelle ont des horaires légèrement différents de ceux de l'école élémentaire : ils commencent dix minutes plus tôt le matin, de façon à déjeuner dans le calme avant les grands et, pour les plus jeunes, à être couchés tout de suite après le repas. Ils peuvent ainsi terminer leur sieste tranquillement avant de rejoindre les enseignants ou, pour certains, les ATSEM pour les activités périscolaires. Celles-ci sont concertées entre enseignants et municipalité qui fait également intervenir des bénévoles en complémentarité d'un personnel qualifié.

En début d'année, les enseignants ont pu consacrer du temps d'APC à l'accompagnement des plus petits sur le temps des activités périscolaires, en partenariat avec le personnel municipal.

Ils ont ainsi fait le pari que la sécurité affective engagerait la réussite des premières années de scolarisation. Les enfants ont tranquillement pris leurs repères, dans des espaces, dans des temps et avec des intervenants différents.

Contact : École maternelle Victor HUGO - Le Pouliguen
ce.0440775d@ac-nantes.fr

Le regard des scientifiques

Robert Debré, Guy Vermeil, Hubert Montagner, ou François Testu, ..., il y a consensus chez les chronobiologistes pour constater des variations de vigilance dans la journée de l'enfant : la réceptivité est moindre en fin de matinée et en début d'après midi.

Il semble incontournable de prendre en compte ces constats pour établir un emploi du temps hebdomadaire et journalier équilibré, et d'organiser différemment les apprentissages autour de cinq matinées, et quatre après midis plus courts.

La journée de l'élève peut alors s'organiser en tenant compte des besoins et en alternant :

- les types d'activité (langage, manipulation, motricité), leur durée et les dispositifs (petit groupe, collectif,...)
- les situations proposées (recherche, structuration, entraînement, réinvestissement,...)
- les temps de jeux (jeux libres, individuels, avec l'enseignant,...)
- les temps calmes et/ou de repos

L'optimisation des espaces de la classe et des espaces attenants participe à cette alternance en offrant des lieux lisibles aux élèves pour varier leurs activités.

Pour aménager les transitions et sécuriser les élèves, des repères stables et lisibles (frises de dessins, de photos pour les plus jeunes) peuvent les aider à la représentation du déroulement de la journée et de la semaine.



Le temps de sieste, besoin physiologique qui évolue de 2 à 5 ans, doit pouvoir se faire avec toute la souplesse nécessaire à la prise en compte de chacun : pour les enfants qui ne déjeunent pas à la cantine, un retour à l'école après le repas ou après la sieste à la maison peut permettre un vrai cycle de sommeil et faciliter des apprentissages en petit groupes dans l'après-midi.

Dans cette autre organisation du temps de l'élève, la dimension éducative du rôle de l'ATSEM est réaffirmée sur des activités d'accompagnement, d'entraînement ou de découverte pour des groupes d'enfants plus ou moins importants et en complémentarité avec l'enseignant.

Pour aller plus loin : [L'avis des experts sur les nouveaux rythmes scolaires](#) (Ministère Éducation Nationale-octobre 2013)
[Le problème des rythmes scolaires](#) (article Cahiers pédagogiques – octobre 2003)

Un temps pour tout, des temps pour tous

Le Projet Éducatif De Territoire, à l'initiative des collectivités territoriales, permet de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école. Il s'articule autour de quatre axes :

- Assurer la continuité entre les temps scolaire, périscolaire, et extra scolaire
- Développer des activités périscolaires dans la réalité locale (vies familiales, associatives...)
- Rechercher une cohérence dans les interventions et dans les rythmes de vie des enfants
- S'appliquer à être complémentaire dans les activités proposées.

Les Temps d'Accueil Périscolaire ne doivent ni surcharger ni suppléer le temps scolaire. Autant que faire se peut, il convient :

- de croiser les temps de concertation entre l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire (enseignants, animateurs, ATSEM, parents...)
- de créer un cadre repérant et sécurisant aux activités périscolaires avec des règles conçues en coordination école / commune qui doivent permettre une continuité
- d'éviter les intervenants multiples : Les petits ont besoin de stabilité affective, de repères sécurisants
- de respecter les besoins de l'enfant
- de permettre à l'enfant de se ressourcer pour mieux aborder les apprentissages scolaires en proposant sur la pause méridienne des activités à faible charge cognitive et motrice (jeux calmes, repos...) et le soir des activités à plus forte charge cognitive ou motrice (sports, théâtre...)
- de laisser des temps neutres à l'enfant qui a le choix de ne rien faire ou presque

Cette organisation peut s'inspirer du dispositif « *des espaces ludiques en milieu scolaire* » et s'appuie sur une combinaison de jouets spécialement étudiée mise à disposition des enfants sur les temps intermédiaires dans des espaces divers avec un encadrement limité mais présent.

Elle inclut :

- des jouets symboliques, d'imitation et de rôle
- des jouets de construction, d'imagination
- des jeux de règles

Elle s'appuie sur une procédure simple qui laisse l'enfant choisir de jouer "à quoi il a envie", sans être guidé, ni jugé.

Cette liberté permet à l'enfant de développer des attitudes de partage, de dialogue et de respecter les règles.

Elle induit des résultats extrêmement significatifs en termes de pacification de comportements, d'intégration, d'autonomie et de mieux vivre ensemble à l'école.

Pour aller plus loin : [Les espaces ludiques en écoles élémentaires et maternelles- Eduscol](#)
[Rythmes scolaires et PEDT \(document DSDEN 44\)](#)



En plaçant l'enfant au centre des réflexions, la nouvelle organisation a conforté de nombreuses équipes d'école dans leur volonté de prendre en compte non pas les spécificités de l'école maternelle, mais celles de l'enfant, pour mieux « penser » les conditions de son accueil. Les cinq matinées retrouvées constituent un élément moteur de cette dynamique. Elles fondent une régularité dans la vie des enfants et de leur famille, et contribuent à une véritable redistribution des apprentissages. Nul besoin de rappeler ici tout le sens d'une fréquentation régulière et de l'assiduité à l'école maternelle.....

* **penser l'école maternelle comme un lieu de vie et d'éducation**, au-delà du lieu essentiel d'instruction qu'elle constitue, pour qu'elle permette de répondre aux possibilités, aux aspirations et aux besoins de chaque enfant. Chaque enseignant(e) le sait : l'attention du jeune élève n'est pas stable. De nombreux travaux concordants ont mis en lumière les capacités d'attention soutenue et les capacités journalières de travail intellectuel « utile » des élèves. Il est donc essentiel d'organiser une alternance entre les divers types d'activités et de tâches qui leur sont proposées. Cette organisation amène aussi à s'interroger sur des organisations d'équipe parfois uniformes, qui ne favorisent pas la prise en compte des besoins physiologiques différents selon l'âge des enfants (sieste, récréation,).

* **avoir une approche globale du temps de l'enfant**, en s'attachant à la nature des trois temps qui composent les 24 heures de la journée, à savoir *les temps scolaires* et leur articulation avec *d'autres temps récréatifs* passés *en dehors de la famille et de l'école* et bien sur *les temps familiaux*. Il s'agit d'aider les enfants à construire des repères stables avec les espaces, avec les adultes et selon les différents temps. N'oublions pas que certains enfants peuvent rencontrer de deux (enseignant/atsem) à plus de dix adultes différents au sein d'une même journée...

L'ambition forte de **réduire les inégalités et de s'adapter aux besoins de chaque enfant** a été saluée par l'ensemble des enseignants lors de la consultation nationale sur le projet de programme. Donner envie d'apprendre et prendre le temps de mieux apprendre ensemble. Et si c'était ça la bienveillance.....

Pour aller plus loin : [Nouveaux rythmes scolaires : les bonnes pratiques en maternelle \(Ministère Éducation Nationale\)](#)
[De nouveaux rythmes à l'école maternelle \(DSDEN 62\)](#)

[Retour page 1](#)

Du côté des TUIC

Le temps des activités pédagogiques complémentaires permet d'envisager des moments d'apprentissage avec un nombre d'élèves réduit.

On peut saisir cette occasion pour travailler la production sonore dans une perspective d'acquisition de compétences langagières.

L'outil numérique facilite les manipulations et propose une dimension de ré-écoute immédiate qui donnera aux élèves l'occasion d'exercer leur esprit critique sur les productions sonores.

La circonscription de Saverne publie des ressources pour :

« Utiliser un enregistreur numérique pour travailler et améliorer l'oral. »



Cliquez sur le visuel pour accéder à la ressource
(Document DSDEN Bas-Rhin)

Outils pour la classe

Les nouveaux rythmes en maternelle

Cécile LALOUX

pour articuler autrement temps, activités et espaces afin d'aider les enfants à grandir, s'épanouir et apprendre avec les autres

Éditions Éclairer-Canopé -2014



Lecture – écriture Quatre chantiers prioritaires pour la réussite

André OUZOULIAS

Un ouvrage de vulgarisation par un spécialiste de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture

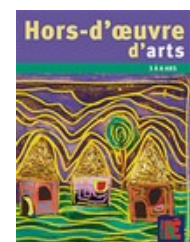
Éditions Retz -2014

Hors-d'oeuvre d'arts

Patrick STAUB

Pour éviter le piège de la simple copie et de son effet modélisant, Hors-d'oeuvre d'arts propose une alternative originale qui place l'enfant en situation de "re-création".

Éditions Accès-2012



Directeur de la publication : Philippe CARRIÈRE, Directeur des Services Départementaux de l'Éducation Nationale

Comité de rédaction : Mission École Maternelle – DSDEN 44 - Cont@ct : Mission.Maternelle44@ac-nantes.fr